



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°176-2021 suivante :

Nature et effet :

Régulariser la localisation d'un bâtiment principal commercial à une distance :

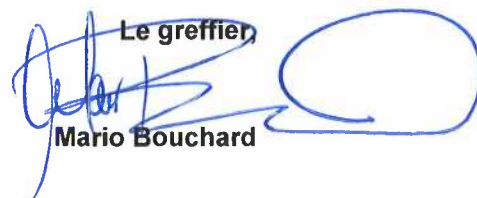
- De 4.28 mètres de la limite latérale nord de propriété alors que le règlement de zonage exige un minimum de 6 mètres, soit une dérogation de 1,72 mètre;
- De 1,63 mètre de la limite latérale est de propriété, alors que le règlement de zonage exige un minimum de 6 mètres, soit une dérogation de 4.37 mètres;

Identification du site concerné : Lot 5 269 309 correspondant à une propriété située au 85, rue des Érables, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi le 6 juin 2022, à 18 h 30 à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance. Les modalités de communications avec le conseil seront fournies lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 20 mai 2022.


Le greffier,
Mario Bouchard